

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FORT DE FRANCE - 9721 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 19/05/2025 - B2025/005113 - 2017 B 01627 - 830 211 710 - 2A
TRANSPORT

Imprimé 2033A du 10/06/2024

2033 A - Bilan SIMPLIFIÉ									
						Formulaire récapitulatif			
ACTIF						Exercice clos en N			
						Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		010		012				
	Autres		014		016				
Immobilisations corporelles			028	114 042	030	85 195		28 847	
Immobilisations financières (1)			040		042				
Total (5)			044	114 042	046	85 195		28 847	
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050		052				
	Marchandises		060		062				
Avances et acomptes versés sur commandes			064		066				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés		068	37 707	070			37 707	
	Autres (3)		072	81 184	074			81 184	
Valeurs mobilières de placement			080	15 389	082			15 389	
Disponibilités			084		086				
Charges constatées d'avance			088		090				
Total (6)			088	134 280	090			134 280	
Total général (1 + 6)			110	248 322	112	85 195		163 127	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel					120			6 000	
Écarts de réévaluation					124				
Réserve légale					126			600	
Réserves réglementées					130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)			131		132				
Report à nouveau					134			75 062	
Résultat de l'exercice					136			26 077	
Subventions d'investissement					137				
Provisions réglementées					140				
					Total I	142		107 739	
Provisions pour risques et charges					Total II	154			
Dettes									
Emprunts et dettes assimilées					156			33 635	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164				
Fournisseurs et comptes rattachés					166			5 139	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			168		172				
Comptes courants d'associés					173				
Autres dettes					175			16 614	
Produits constatés d'avance					174				
					Total III	176		55 388	
					Total général (1 + II + III)	180		163 127	

certifié conforme
[Signature]

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033A du 18/06/2024

2033 A - B LAN SIMPLIFIE									
					Formulaire récapitulatif				
ACTIF					Exercice clos en N				
					Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		010		012				
	Autres		014		016				
Immobilisations corporelles			028	114 042	030	85 195		28 847	
Immobilisations financières (1)			040		042				
Total (5)			044	114 042	046	85 195		28 847	
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, cours de production	en	050		052				
	Marchandises		060		062				
Avances et acomptes versés sur commandes			084		086				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés		088	37 707	070			37 707	
	Autres (3)		072	81 184	074			81 184	
Valeurs mobilières de placement			080	15 389	082			15 389	
Disponibilités			084		086				
Charges constatées d'avance			082		084				
Total (6)			086	134 280	088			134 280	
Total général (1 + 5 + 6)			110	248 322	112	85 195		163 127	
PASSIF							Exercice N NET		
Capitaux propres									
Capital social ou individuel							120	6 000	
Écarts de réévaluation							124		
Réserve légale							126	600	
Réserves réglementées							130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants							131		
Report à nouveau							134	75 062	
Résultat de l'exercice							136	26 077	
Subventions d'investissement							137		
Provisions réglementées							140		
Total I							142	107 739	
Provisions pour risques et charges							Total II	154	
Dettes									
Emprunts et dettes assimilées							156	33 635	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164		
Fournisseurs et comptes rattachés							166	5 139	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)							169		
Comptes courants d'associés							173		
Autres dettes							175	16 614	
Produits constatés d'avance							174		
Total III							176	55 388	
Total général (1 + II + III)			180					163 127	

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Divers à réintégrer		
	Libellé	Montant
	CSG NON DEDUCTIBLE	474
	IS	4 601
Divers à déduire		
	Libellé	Montant

B. RESULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	26 077	314	0
Reintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						318			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324	5 075		
Divers, dont intérêts excédentaires des comptes-cds d'associés		247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options				(Part de loyers dépensés de réintégration)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Deductions									
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)						986		342	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)						987			
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)						127			
Zone revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)						138			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)						981			
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)						989			
Basins d'emplois à redynamiser (art. 44 duodecies)						981			
Basins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						982			
Investissements et souscriptions outre-mer						344			
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						345			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						983			
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit					346		350	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)					855			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)					843			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)					845			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)					847			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)					848			
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					841			
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)					980			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)					849			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 31 152	354	0
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)						dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 31 152	372	0

Divers à réintégrer		
	Libelle	Montant
	CSG NON DEDUCTIBLE	474
	IS	4 601
Divers à déduire		
	Libelle	Montant

Imprimé 2033C du 10/06/2024

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
					Formulaire récapitulatif				
I		IMMOBILISATIONS							
		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ								Révaluation légale	
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Fonds commercial		400		402		404		406	
Autres		410		412		414		416	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains		420		422		424		426	
Constructions		430		432		434		436	
Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446	
Installations générales, agencements et aménagements divers		450	1 190	452		454		456	1 190
Matériel de transport		460	111 950	462		464		466	111 950
Autres immobilisations corporelles		470	901	472		474		476	901
Immobilisations financières		480		482		484		486	
TOTAL		490	114 041	492		494		496	114 041
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
								Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains		510		512		514		516	
Constructions		520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540	1 190	542		544		546	1 190
Matériel de transport		550	64 170	552	18 975	554		556	83 145
Autres immobilisations corporelles		560	560	562	300	564		566	860
TOTAL		570	65 920	572	19 274	574		576	85 195

III PLUS-VALUES MOINS-VALUES					
Nature des immobilisations	Valeur d'achat		Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
	578		580	582	584
TOTAL					
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)			Plus ou moins-value		
	à court terme		à long terme		
			19%	15% ou 12,8%	0%
	586		581	587	588
Plus-values taxablees à 19%					579
Régularisations	580		583	584	585
Total	586		585	587	588

Imprimé 2033C du 18/06/2024

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES											
						Formulaire n°1					
I		IMMOBILISATIONS									
		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
Fonds commercial		400		402			404		406		
Autres		410		412			414		416		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		420		422			424		426		
Constructions		430		432			434		436		
Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442			444		446		
Installations générales, agencements et aménagements divers		450	1 190	452			454		456	1 190	
Matériel de transport		460	111 950	462			464		466	111 950	
Autres immobilisations corporelles		470	901	472			474		476	901	
Immobilisations financières		480		482			484		486		
TOTAL		480	114 041	482			484		486	114 041	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		485		487		489		491		493	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506		508	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains		510		512		514		516		518	
Constructions		520		522		524		526		528	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536		538	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540	1 190	542		544		546		548	1 190
Matériel de transport		550	64 170	552	18 975	554		556		558	83 145
Autres immobilisations corporelles		560	560	562	300	564		566		568	860
TOTAL		570	65 920	572	19 274	574		576		578	85 195

III PLUS VALEURS MOINS VALEURS				
Nature des immobilisations	Valeur d'achat	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	à court terme	Plus ou moins-value		
		à long terme		
		19%	15% ou 12,5%	0%
	586	581	587	588
Plus-values taxable à 19%			579	
Régularisations	580	583	584	585
Total	586	585	587	588

Imprimé 2033D du 10/06/2024

2033D										RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES									
										Formulaire néant									
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Description des provisions		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice											
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	800		802		804		806											
	Dont reprises exceptionnelles de 30%	801		803		805		807											
	Autres provisions réglementées	810		812		814		816											
Provisions pour risques et charges		820		822		824		826											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	830		832		834		836											
	Sur stocks et en cours	840		842		844		846											
	Sur clients et comptes rattachés	850		852		854		856											
	Autres provisions pour dépréciation	860		862		864		866											
TOTAL		880		882		884		886											
II - MOUVEMENTS DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES ET DÉFICITS REPORTABLES						Dotations		Reprises											
Fonds commercial						681		683											
Autres immobilisations incorporelles						700		705											
Tenus						710		715											
Constructions						720		725											
Installations techniques, matériel et outillage						730		735											
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745											
Matériel de transport						750		755											
Autres immobilisations corporelles						760		765											
TOTAL						770		775											
III - DÉFICITS REPORTABLES																			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent						982		0											
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)						982 bis													
Nombre d'opérations sur l'exercice						982 ter													
Déficits imputés						983													
Déficits reportables						984													
Déficits de l'exercice						980													
TOTAL des déficits restant à reporter						870													
IV - DIVERS																			
Prises et cotisations complémentaires facultatives						381													

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	328			
N° du centre de gestion agréé			388	101972
Montant de la TVA collectée			374	18 113
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	4 440
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			389	27 760
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise d'insertion			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Imprimé 2033D du 18/06/2024

2033D		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES							
		Formulaire néant							
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
II - AMORTISSEMENTS DES BIENS INCORPORELS ET CORPORELS						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
III - DÉFICITS REPORTABLES									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)						780			
IV - DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent						982		0	
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)						982 bis			
Nombre d'opérations sur l'exercice						982 ter			
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984			
Déficits de l'exercice						980			
TOTAL des déficits restant à reporter						870			
V - DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 164 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	9 958
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	328			
N° du centre de gestion agréé			388	101972
Montant de la TVA collectée			374	18 113
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	4 440
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			386	27 760
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise dotée d'un statut d'entreprise innovante			389	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Imprimé 2033E du 10/05/2024

2033E - DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE				
			Formulaire récapitulatif	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I. Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		213 089	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Retractions de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
	Total 1	108	213 089	
II. Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113		4 494	
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
	Total 2	144	4 494	
III. Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121			
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		90 075	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		93	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150			
	Total 3	152	90 168	
IV. Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3	137	127 415
V. Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117		127 415	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et le case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 108, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	213 089	
Effectifs au sens de la CVAE		023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026		
Période de référence	du	01/01/2023	au	31/12/2023
Date de cessation		186		

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		378	1
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	661	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		881	

Imprimé 2033E du 18/08/2024

2033E - DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE				
			Formulaire récapitulatif	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I. Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		213 089
Redevances pour concessions, brevets, licences et assemblés		118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105		
		Total 1	108	213 089
II. Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143		
Subventions d'exploitation reçues		113		4 494
Variation positive des stocks		111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153		
		Total 2	144	4 494
III. Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats		121		
Variation négative des stocks		145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125		90 075
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148		93
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée		128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150		
		Total 3	152	90 168
IV. Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 + Total 2 - Total 3	137	127 415
V. Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)			117	127 415
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrent pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE		020		X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (rapport de la ligne 108, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		213 089
Effectifs au sens de la CVAE		023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		028		
Période de référence		du	01/01/2023	au 31/12/2023
Date de cessation			188	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	1
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	661	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		661	

Imprimé 2033F du 10/06/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
					Formulaire néant				
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise			901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise			903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			904	400
I. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES									
Titre et Nom patronymique		M ALTER ARTHUR							
Nom marital				% de détention		100,00		Nb de parts ou actions	
Date de naissance		13/10/1967		N° Département		972		Commune	
						Trois îlets		Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)		0000 chemin Tcholo quartier		Eperay					
Code Postal		97228		Commune		SAINTE LUCIE		Pays	
Titre et Nom patronymique									
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions	
Date de naissance				N° Département				Commune	
								Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	

Imprimé 2033F du 18/08/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
					Formulaire récapitulatif				
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise			901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise			903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes			904	400
I. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES									
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN				Nombre de parts				% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)									
Code Postal				Commune				Pays	
II. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES									
Titre et Nom patronymique		M AUTER ARTHUR							
Nom marital				% de détention		100,00		Nb de parts ou actions	
Date de naissance		13/10/1967		N° Département		972		Commune	
Adresse (N°, type et libellé voie)		0000 chemin Tcholo quartier Epiray		Trois îlots				Pays	
Code Postal		97228		Commune		SAINTE LUCE		Pays	
Titre et Nom patronymique									
Nom marital				% de détention				Nb de parts ou actions	
Date de naissance				N° Département				Commune	
Adresse (N°, type et libellé voie)				Trois îlots				Pays	
Code Postal				Commune				Pays	

Imprimé 2033G du 10/06/2024

2033 G FILIALE ET PARTICIPATIONS									
Déclaration relative aux filiales et participations de l'entreprise déclarante									
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise		905				Formulaire néant		X	
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN (si société établie en France)						% de détention			
Adresse :									
Code Postal				Commune				Pays	

Imprimé 2033G du 18/06/2024

2033 G - FILIALE ET PARTICIPATIONS									
Fiche de renseignements à compléter par le contribuable									
Société soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) - Article 1033 du CGI									
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise		905				Formulaire n°		X	
Forme juridique				Dénomination					
Numéro SIREN (si société établie en France)						% de détention			
Adresse :									
Code Postal		Commune				Pays			

Imprimé ANNEXLIB01 du 10/06/2024

ANNEXE LIERE MODELE 01 SUBVENTION D'EXPLOITATION	
Ce document contient une mention expresse (art. 1727 B-2 du CGI)	
DETAUXE CARBURANTE 4494	

Imprimé ANNEXLIB01 du 18/05/2024

ANNEXE LIBRE MODELE 01
SUBVENTION D'EXPLOITATION

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

DETAUXE CARBURANTE 4494

Imprimé ANNEXLIB02 du 10/06/2024

ANNEXE LIBRE MODELE 02
CSG CRDS NON DEDUCTIBLE

		Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)	
CSG NON DEDUCTIBLE		474	

Imprimé ANNEXE LIB02 du 18/08/2024

ANNEXE LIBRE MODELE 02
CSG CRDS NON DÉDUCTIBLE

		Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)	
CSG NON DÉDUCTIBLE		474	

2A TRANSPORT EURL

Au capital de 6000euros

Siège social Chemin Tcholo

Quartier Epinay 97228 SAINTE LUCE

RCS Fort de France 830211710

Procès-verbal des Décisions de l'associé unique du 11 juin 2024

Le 11 juin 2024 au siège social,

Monsieur AUSTER Arthur, demeurant chemin Tcholo Quartier Epinay 97228 SAINTE LUCE.

Propriétaire des 400 actions de 15 euros chacune, composant la totalité du capital de la société EURL 2A TRANSPORT.

Associé unique et présidente de la société.

Après avoir pris connaissance des documents suivants

- les comptes annuels**
- le rapport de gestion**
- le texte du projet de résolutions.**

A pris les décisions énoncées ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes**
- affectation du résultat**
- pouvoirs en vue des formalités.**

Première décision

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion, décide d'approuver les comptes de cet exercice, tels qu'il les a établis, faisant ressortir un bénéfice de 26077 euros, ainsi que les opérations traduites dans les comptes.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice avant impôts de 26077 euros en totalité au compte report à nouveau, qui s'élève désormais à 101139 euros.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été en distribution au titre des trois exercices précédents.